

MINI TOUR U10 PACA by Golf des Marques - ETAPE 3
Dimanche 12 avril 2026
GOLF D'AVIGNON CHATEAUBLANC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte prioritairement aux joueur(se)s licencié(e)s dans la Ligue de Golf PACA dans la catégorie U10 (nés en 2016 et après) à jour de leur licence et certificat médical auprès de la FFG.

Le champ sera limité à 36 joueurs (dont 12 filles minimum).

La Ligue se réserve le droit d'ajuster ce champ.

Index Maximum : 50

Les joueurs seront retenus d'abord dans l'ordre des index à la date de la clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

FORME DE JEU

Score Maximum (au-delà de 8 coups, on ramasse la balle et on marque 9) / 9 trous.

Marques de départs : les longueurs de jeu préconisées par la FFG seront respectées dans la mesure du possible (cf. Vademecum Fédéral)

Départs du Trou N°1 à partir de 12h00.

Classement en brut et par sexe. En cas d'égalité pour la 1^{ère} place, play-off sur le putting green et RMS pour le reste du classement.

Epreuve non-fumeur / Cadets, chariots électriques non autorisés.

Utilisation des appareils de mesure de distance interdits.

Les accompagnateurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils.

ENGAGEMENT

Engagement : 25€

Les inscriptions se font uniquement en ligne via le lien suivant :
<https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/2170> **avant le lundi 6 avril 2026.**

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

RECOMPENSES

3 Prix U10 Filles et 3 Prix U10 Garçons.

Prix au meilleur U9 et U8 Mixte.